



SAISON 2021 / 2022



SAMEDI 02 JUILLET 2022

N° 45



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT A L'ETRAT.

En présence de Pascal PARENT (président de la Ligue) et de Thierry DELOLME (président du District), les représentants des clubs de la Loire ont fêté Nicolas LOUIS (L'Etrat-La Tour). Le meilleur buteur ligérien en championnats L'AURA 2021/2022 remporte la 1ère édition du Trophée Pascal CAMUS organisé par LA TRIBUNE-LE PROGRÈS.



LES ARBITRES LIGÉRIENS EN FORCE POUR LES FINALES DE COUPES DE LA LOIRE.

La baisse des effectifs chez nos arbitres n'enlève rien à la qualité de l'arbitrage des directeurs de jeu retenus pour arbitrer nos différentes coupes de la Loire par Mousse BENMES- SAOUD et Raphaël LEBLANC.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 5 mai 2022 au District

- **Présents** : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Fabrice BERTHON - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Patrick GADEYNE - Jean-Louis FOREST - Claudette JEANPIERRE - Sylvie ODIN-JONNARD - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Antonio RODRIGUES - Michel TEIL - Christian THE-TIER - Habib TOUNSI.
Soit 25 membres présents.

- **Absents excusés** : Serge FOURNY - Henri OLAGNIER - Didier ROTA
Soit 3 membres absents excusés.

- **Assistent à la réunion** : Frédéric BOUTEILLE (directeur administratif) - Gérard LAJOIE (commission éthique)

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 17 mars 2022

Il est validé à l'unanimité.

Commission des Arbitres

Pascal Rebaud propose la nomination, comme nouvel observateur, de Frédéric Chapet, lui-même ancien arbitre qui a dû stopper cette activité pour des raisons physiques. Le Comité de Direction valide.

Concernant les indemnités d'arbitrage, le président de la Commission fait remarquer qu'elles n'ont pas été augmentées depuis de nombreuses années, ce qui serait d'autant plus justifié avec l'augmentation actuelle du prix de l'essence... Le tableau présenté par P. Rebaud qui prévoit en moyenne 10% d'augmentation nous placerait encore parmi les moins chers de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes : si actuellement, l'indemnité est la même à tous les niveaux de compétition, elle serait désormais hiérarchisée en fonction de la division arbitrée.

Si le CD donne son accord de principe, plusieurs membres demandent une amélioration sur les désignations de la CA, afin d'éviter au mieux des déplacements trop lointains, avec notamment des assistants plus proches du lieu de la rencontre.

Pour le Futsal, Patrick Gadeyne propose de porter l'indemnité à 60 € par rencontre (au lieu de 56 €) : le CD valide.

Pour le Loisir, Jean-Paul Petit propose d'aligner la D1 sur le tarif de la D3 Seniors, et la D2 sur la D4 Seniors : accord également du CD.

Commission des Règlements

Marc Moreton évoque les articles 57 et 58, relatifs aux sanctions disciplinaires : il est proposé que la notion d'un retrait de point après 4 exclusions soit abandonnée. La tendance serait de prendre en considération les plus fortes sanctions qui seraient traitées en année d'infraction qui provoquerait 1 point en moins.

L'ensemble du Comité de Direction partage l'idée de Michel Barsotti qui considère que c'est un bon message à faire passer aux clubs.

Quelques exemples :

- 20 points de pénalité entraîneraient une mise hors championnat.

- 5 points en coupe = mise hors compétition

- 8 points en coupe = mise hors compétition la saison suivante

De plus les points de pénalité seraient cumulables...Exemple : 15 points de pénalité en championnat + 5 en coupe = mise hors championnat.

A noter cependant que pour de justes raisons juridiques, aucune modification n'est possible en cours de saison, mais pourrait être applicable dès la saison prochaine.

Le Comité de Direction valide ce projet à l'unanimité.

Commission de Discipline

Avec seulement deux instructeurs plus ou moins disponibles à Saint-Etienne, la commission concernée espère pouvoir utiliser, si besoin, celui du Roannais, Daniel Bochu, et surtout pouvoir se renforcer... Habib Tounsi signale que le nouveau membre de la Commission d'Appel, Dominique Gandin, serait d'accord pour devenir instructeur. Affaire à suivre...

Autre sujet de mécontentement : les absences devenues trop fréquentes et non excusées lors des convocations pour les auditions. La seule sanction financière ne paraissant plus suffisante, H. Tounsi demande plus de fermeté avec des matchs de suspension, le président, Thierry Delolme, proposant jusqu'à comparaison de la personne concernée.

Quant à l'absence d'un arbitre à une convocation, elle doit être systématiquement signalée à sa commission qui le sanctionnera, la tendance générale étant d'infliger 2 matchs ferme à tout contrevenant.

Trésorerie

Suite à la démission de M. Kamal Khodja, Jean-Marc Allègre, le trésorier général invite les membres du CD à accueillir son nouvel adjoint, Martin Bouchet qui se présente en connaissant déjà quelques rouages et quelques membres du District puisque lui-même ancien jeune arbitre (membre de la commission) après avoir fréquenté l'école d'arbitrage à Lyon. Comptable dans sa vie professionnelle, il accepte avec plaisir son intégration au District.



T. Delolme précise que son arrivée est l'occasion de préciser le rôle de chacun vis-à-vis de la trésorerie, y compris avec Frédéric Bouteille, notre directeur administratif.

Le Comité de Direction coopte l'arrivée de M. Bouchet qui sera officiellement présenté lors de l'Assemblée Générale, fin juin.

Commission des Coupes

Momo Bouguerra fait état des difficultés à organiser les phases finales des coupes car peu de clubs se portent volontaires... Ainsi, pour l'ensemble des compétitions de cette saison, seulement 4 clubs s'étaient positionnés...

Après une bonne discussion, le CD se propose de déposer le voeu suivant : organisation des deux demi-finales d'une même compétition sur un seul site, formule qui est déjà pratiquée pour les coupes du secteur roannais.

D'autre part, la Commission des Coupes désignera dès la fin de l'année civile les stades choisis pour les demi-finales et finales, donc sans se priver des clubs intéressés, éventuellement qualifiés pour ces phases finales.

Championnats des jeunes

M. Moreton, relayé par Charles Boulogne, annonce la proche visite (le 24 mai) de responsables de la Ligue au sujet de la nouvelle mise en place des championnats de jeunes...

L'actuel souci du District est de préserver un nombre suffisant de montées en championnats de Ligue.

Parmi les décisions prises : le maintien du championnat actuel en U15 ; la création d'un championnat U15 à 8 (engagement à 30 €) ; la création d'un championnat U16 (engagement 49 €) pour lequel 12 clubs ont déjà manifesté leur intérêt.

Questions diverses

- Patrick Gadeyne confirme sa démission à la tête de la Commission Futsal et s'inquiète pour son avenir sur notre secteur, en sachant que la ville de Saint-Etienne va reprendre la gestion de ses gymnases.

- L'assemblée générale du District de la Loire aura lieu le vendredi 24 juin à L'Etrat.

- L'assemblée générale de la Ligue aura lieu le samedi 25 juin. A cet effet, aucun club n'ayant fait acte de candidature pour faire partie de la délégation du District, la liste de nos représentants devra être établie rapidement.

- En raison d'une date de parution tardive concernant un forfait général devenu litigieux, le club du Haut Forez est replacé dans son championnat : une décision prise dans un esprit sportif et qui n'a pas de conséquence sur le classement.

Le centenaire

La seconde partie de ce Comité de Direction sera consacrée aux derniers préparatifs du centenaire du District célébré le vendredi 13 mai

Parmi les dernières infos, pour la réception des personnalités dans les locaux du District, le Fc. Firminy a la gentillesse de mettre à disposition ses jeunes féminines pour assurer le service.

Un grand merci également à l'équipe d'organisation orchestrée par Gérard Lajoie qui aura enchaîné 9 réunions pour la réussite de notre soirée.

Le Secrétaire Général,
Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,
Thierry DELOLME

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 2 juin 2022 à Roanne (Château de Matel)

- **Présents** : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Serge FOURNY - Claudette JEANPIERRE - Sylvie ODIN-JONNARD - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Didier ROTA - Michel TEIL - Habib TOUNSI.

Soit 19 membres présents.

- **Absents excusés** : Michel BARSOTTI - Fabrice BERTHON - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Patrick GADEYNE - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Antonio RODRIGUES - Christian THETIER.

Soit 9 membres absents excusés.

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 13 février 2022

Il est validé à l'unanimité.

Le point du président

La réunion débute par une pensée amicale pour quelques absents pour raisons de santé, en particulier Gérard Lajoie et Maurice Péliissier. Mais les nouvelles sont plutôt rassurantes...Le président délégué, Francis Vidry, a provoqué au préalable une petite réunion du bureau pour rappeler le rôle que doit jouer la Délégation du Roannais et sa vraie valeur au sein du District. Le président du District, Thierry Delolme, en profite pour faire le point sur le fonctionnement des commissions, en souhaitant une meilleure communion et communication entre elles. Dans son esprit, seul compte le rendu aux clubs... Ainsi, aucun club ne doit se sentir lésé du fait de son appartenance à tel ou tel centre de gestion. Même s'il est impossible d'obtenir un traitement parfaitement similaire de part et d'autre du département, les commissions doivent tendre à harmoniser leur fonctionnement, en tenant compte des hommes et des femmes en place, mais en gardant en tête l'intangibilité de l'égalité de traitement que nous devons aux clubs. Pour exemple, la Commission de Discipline qui doit préserver ses deux entités, au nord comme au sud du département. Marc Moreton, le responsable du « pôle disciplinaire », estime que les comptes - rendus de la commission roannaise ne sont parfois pas assez complets...alors que



ceux de Saint-Etienne le sont parfois trop ! Le Président rappelle qu'au final, nous devons trouver le juste équilibre et tendre vers une uniformité de nos modèles rédactionnels...

Retour sur le centenaire

T. Delolme tient d'abord à remercier la commission prévue à cet effet pour le remarquable travail effectué, en particulier ses membres féminins, le tout sous la houlette de G. Lajoie. Globalement, cette soirée historique fut un joli succès avec près de 3000 personnes qui ont notamment beaucoup apprécié l'exposition coordonnée par Christian Jouve et la qualité du buffet servi dans les travées du Zénith de Saint-Etienne. Quant à la prestation de Jason Chicandier, si son talent est indéniable et nullement remis en cause, le ton et les propos du comique stéphanois ont paru trop « osés » par une partie du public... Bien que le président Delolme, avait annoncé, dans les réunions de secteur, que nous allions « enlever la poussière au District », il convient néanmoins que tout n'était pas à la portée de toutes les oreilles... Financièrement, si les comptes ne sont pas encore bouclés, il semblerait que le budget prévisionnel ait été un peu dépassé, mais l'essentiel reste d'avoir permis cette belle rencontre du football ligérien, toutes générations confondues. A noter que l'exposition, composée d'une vingtaine de panneaux, pourra être mise à disposition des clubs ou instances qui souhaiteraient mettre en valeur ce siècle de souvenirs et d'événements.

Préparation de l'Assemblée Générale

Pour l'Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 24 juin à L'Etrat, une réunion est programmée le jeudi 9 juin pour la préparation de la salle, l'Espace Gabriel Rouchon. Le président précise qu'il a invité l'ancien président de la Ligue, Bernard Barbet qui sera dignement honoré. Les courriers ont été envoyés à tous les clubs par le biais de leur mail officiel, tandis que les textes officiels suivront dès le mardi 7 juin, après correction, puis validation du Comité de Direction. Un diaporama sera préparé par le secrétariat, avec M. Pélissier, de même qu'un diaporama pour rendre hommage à nos disparus au cours de cette saison.

Les rôles sont ensuite répartis pour les différentes interventions à prévoir, aux côtés du président :

- Jean-Marc Allègre pour le budget
- Jean-Paul Petit pour les nouveaux règlements du « Foot Diversifié »
- Charles Boulogne pour les nouveaux règlements des jeunes
- Marc Moreton pour les modifications dans les règlements sportifs
- Paul Brideau pour la présentation des vœux

Assemblée de Ligue

Après concertation de l'ensemble de ses membres et actant la carence de candidatures provenant des clubs, le Comité de Direction valide à l'unanimité la liste de ses représentants pour l'assemblée générale de la Ligue Aura du samedi 25 juin :

- Mmes. ARGAUD Yvonne – DEGOULANGE Chantal – JEANPIERRE Claudette - ODIN-JONNARD Sylvie
- MM. BOUGUERRA Mohamed – BOULOGNE Charles – BRIDEAU Paul – GADEYNE Patrick – LAJOIE Gérard – MORETON Marc – TOUNSI Habib – VIDRY Francis.

Examen des textes et vœux

Les championnats « Critérium »

J.P. Petit résume les principaux changements qui interviendront dans les championnats du Foot Diversifié, en particulier le « Critérium » : désormais, les joueurs de cette catégorie seront titulaires d'une licence « libre » (comme les Seniors) ; 5 doubles licences (Loisir) seront cependant accordées ; 4 joueurs de – de 25 ans seront autorisés ; la FMI (Feuille Match Informatisée) sera obligatoire ; pas de prolongations en coupes...

Les règlements sportifs et des jeunes

M. Moreton effectue la même démarche à propos des règlements pour les jeunes qui seront présentés à l'AG du District : U15 à 8 ; U16 D1 ; U18 D1.

Il précise également les modifications apportées aux règlements sportifs, en particulier sur les sanctions disciplinaires et la lutte contre la violence.

Il est à noter que la très récente réunion de la Commission de Révision Sportive (CRS) de la Ligue, en date du 24 mai, a finalement validé la possibilité d'accéder au championnat U20 R2, bien que le DLF ne dispose pas d'un championnat U20 D1. Cette tardive position a obligé la commission de révision des textes, animée par Jean Louis Coia et chapeauté par Marc Moreton, de rédiger dans l'urgence un ensemble de textes officialisant les mécanismes de montées. Ainsi le championnat U14D1 donnera accès au championnat U15 R2 ; le championnat U15 D1 au championnat U16R2 ; le tout nouveau championnat U16 D1 donnera accès au U18 D1, et le championnat U18 D1 au championnat U20 R2.

Les vœux des clubs

P. Brideau présente les différents vœux des clubs qui seront proposés à l'AG du District.

1- Vœu du St-Etienne BNP, Roche Polonia et Toranche concernant le Foot Diversifié :

Les textes proposés par la commission « Foot Diversifié » répondant aux attentes de ces clubs, il ne sera donc pas nécessaire de les traiter.

Validation par le Comité de Direction.

2- Vœu de Commelle/Vernay qui s'inquiète de la situation causée par les très nombreuses relégations à prévoir et propose d'instaurer deux poules de 12 équipes en D1 :

Cette situation est, en grande partie, la conséquence des « montées du Covid » et une importante relégation de Ligue. Même si le CD peut comprendre le désarroi causé par un si grand nombre de descentes, il serait extrêmement imprudent de modifier notre pyramide, en fonction des descentes ; de plus, une jurisprudence de ce type rendrait chaque fin de saison particulièrement conflictuelle. D'autre part, la création de deux poules de D1 affaiblirait forcément le niveau de cette catégorie, ce qui, à terme, amplifierait le phénomène.



Le Comité de Direction se prononce contre ce vœu.

3- Vœu de Hautes Chaumes pour une meilleure flexibilité pour un report de rencontre, avec une tolérance de deux journées à la discrétion des clubs pour un report ultérieur à la date de programmation :

Si l'on accordait une telle liberté dans la gestion des rencontres, les commissions sportives rencontreraient de très grandes difficultés de planification, sans compter toutes modifications induites sur la programmation des arbitres. De plus, nous risquerions de nous retrouver avec des fins de championnats perturbés par des rencontres non jouées, par manque de disponibilités de dates.

Sur le principe, le Comité de Direction se prononce contre ce vœu. Il propose cependant un aménagement de l'article 33 des règlements sportifs de la façon suivante :

« Sur la même journée officielle, des clubs peuvent se mettre d'accord pour changer l'heure et/ou avancer la date du match, mais, **en principe**, en aucun cas la repousser. **Toutefois, pour les plus bas niveaux de chaque catégorie de compétition, une demande de report pourrait être accordée A TITRE EXCEPTIONNEL par la commission compétente, à la condition impérative qu'une telle dérogation ne trouble en rien le bon déroulement de la compétition concernée.** »

4-Vœu de Etrat La Tour qui souhaiterait des modifications dans le règlement de la Coupe Valeyre/Léger, avec une répartition des équipes roannaises et stéphanoises respectant la représentation des licenciés.

Le président, T. Delolme, rappelle que cette coupe a été créée, pour ainsi dire, en ouvrant la Coupe du Roannais aux clubs stéphanois, sous une appellation rendant hommage à deux anciens présidents. Si depuis sa mise en place, elle a toujours été remportée par un club roannais, il appartient aux clubs stéphanois de tout mettre en œuvre pour la remporter, à la hauteur de la motivation des clubs du nord du département. Compte-tenu de sa récente mise en place, si l'on tient compte des deux années de « Covid », il serait prudent d'attendre quelques années afin d'évaluer si la parité en 8^{ème} de finale représente un réel avantage, mais pour l'instant, il en est encore trop pour le décréter.

Le Comité de Direction se prononce contre ce vœu.

Les clubs labellisés

Michel Teil, le responsable de la Commission Technique, nous annonce la liste des 21 clubs détenteurs du « Label Jeunes » pour la saison 2022/23. Une réelle satisfaction qui signifie qu'un club de jeunes sur 5 l'a obtenu dans la Loire.

Label féminin : Haut Forez – Saint-Galmier/Chamboeuf.

Label masculin : Chambon Feugerolles Dervaux – Anzieux – Essor ; Roche/Saint-Genest ; Roannais Foot 42 ; Loire Forez ; Bourg Argental.

Labels masculin et féminin : Andrézieux/Bouthéon ; As. Saint-Etienne ; Fc Saint-Etienne ; Ecotay/Moingt ; Riorges ; Saint-Paul-en-Jarez ; Firminy ; Sorbiers/Talaudière ; Saint-Just/Saint-Rambert ; Filerin ; Saint-Chamond ; Sury-le-Comtal.

Félicitations

Pour conclure cette réunion, T. Delolme tient, au nom de l'ensemble du Comité de Direction, à adresser ses félicitations à toutes les équipes qui accèdent à l'échelon supérieur, en particulier l'Us Feurs qui monte en Nationale 3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Secrétaire Général,
Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,
Thierry DELOLME

PÔLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

Réunion du 27 Juin 2022

COURRIER

Sorbiers la Talaudière : annule la réservation de la structure gonflable.

Rhins-Trambouze F : lu, noté. Réponse faite par mail le vendredi 24 juin 2022

ACL Mably : lu, noté. Réponse faite par mail le vendredi 24 juin 2022

ESP.S. de L'Ouest Roannais : lu, noté. Réponse faite le lundi 27 juin 2022.

ENGAGEMENT COUPE GAMBARDELLA CREDIT-AGRICOLE

La Coupe Gambardella Crédit Agricole est ouverte à tous les clubs libres, régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de leur ac-



ceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

Tous les clubs disputant une épreuve nationale seniors ont l'obligation de participer à la Coupe Gambardella Crédit Agricole. Il en est de même pour les clubs participant à un championnat régional U18.

Pour rappel depuis la saison **2019/2020**, les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs statuts. Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés **U18** et **U17**.

Les joueurs licenciés **U16** peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article **73.1** des Règlements Généraux de la F.F.F.

POUR INFORMATION

Les clubs ayant participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur Footclubs (**sans cet accord l'engagement n'est pas validé**).

Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur [Footclubs](#).

Date limite d'engagement fixée au : **20 JUILLET 2022**

Droit d'engagement : **26 euros**.

ENGAGEMENTS **COUPE DE FRANCE** **FEMININES**

Les clubs participant aux Championnats de France Féminins de **D1** Arkema et de **D2**, ainsi que les clubs participant aux championnats de **R1** et **R2** Féminins ont l'**obligation** de participer à la Coupe de France Féminine en étant limité à une équipe par club et à celle la plus haute hiérarchiquement.

POUR INFORMATION

Les clubs départementaux qui ont participé à la Coupe la saison dernière sont pré-engagés mais devront confirmer **OBLIGATOIREMENT** leur accord sur Footclubs (**sans cet accord l'engagement n'est pas validé**).

Les clubs de district qui souhaitent s'engager cette saison doivent s'inscrire sur **Footclubs**.

Date limite d'engagement fixée au : **15 AOÛT 2022**

Droit d'engagement : **26 euros**.

CONGES D'ETE

Lors des vacances d'été, les services administratifs du district de la Loire de Football seront fermés du, **vendredi 22 juillet 2022 au soir, jusqu'au lundi 15 août 2022 inclus**.

Le secrétariat du District de la Loire de football, accueillera le public **le mardi 16 août 2022**, aux heures habituelles.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

BULLETIN D'INFORMATION

La rédaction du 1^{er} bulletin d'information de la saison 2022-2023 s'effectuera **le mercredi 17 août 2022** au matin.

CDOS LOIRE **CENTRE DE SOINS - PELUSSIN**

Un projet de réhabilitation de La Caserne de pompiers de Pélussin en une structure mêlant une partie Santé et une partie Activité physique et sportive, pour avoir un lieu de soin (kiné, ostéo, hypno etc) qui orienterait vers APA/réathlétisation, puis vers APS (yoga, pilates, gym douce, cross training etc).

Le projet au global serait acheté par les 2 premières SCI (3 kinés et 1 ostéo), puis louable après une partie du temps à définir en fonction du besoin. Le projet aurait un début d'activité en janvier 2024, mais si vous êtes intéressés par des locaux ou en savoir plus sur leur projet je vous encourage à contacter **Mr Anthony Tran** (ostéo) au 06 22 80 21 29 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : anthonytran.do@gmail.com

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

Réunion du 27 juin 2022

REUNION ANNUELLE DE LA DELEGATION

La **réunion annuelle de la Délégation du Roannais** aura lieu le **vendredi 1^{er} juillet, salle des fêtes de LENTIGNY**.

18h30 : remise des dossiers et pointage des clubs.



19h : début de la réunion.

Votre présence ou votre représentativité par une personne habilitée est INDISPENSABLE.

DEMANDE DE LICENCES **SAISON 2022-2023**

Le Pôle Licences de la LAuRAFoot vous informe de l'ouverture de l'enregistrement des licences sur « Footclubs » à compter du mardi 7 juin 2022.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2022/2023, tous les engagements sont disponibles sur « Footclubs »

Toutes les compétitions déjà existantes sont pré-engagées et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « Footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

En cas de refus et de désistement, merci de nous le faire savoir par le mail officiel de votre club.

A noter l'inscription possible à deux nouvelles compétitions éventuelles : Critérium (licence libre) et Loisir à 8.

Quelle que soit la catégorie et l'équipe, les clubs doivent ajouter leurs desiderata (jumelages, alternances et terrains) directement dans « Footclubs ». Aucune information par courriel ne sera prise en compte.

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- Seniors D1 / D2 / D3 : **dimanche 17 juillet**
- Seniors D4 / D5 : **dimanche 31 juillet**
- Loisir à 11 / Loisir à 8 / Critérium / + de 40 ans : **dimanche 15 août**
- U18 D2 / U15 D2 = **dimanche 31 juillet**
- U18 D3 – U15 D3 = **mercredi 31 août**
- U13 – U11 = **dimanche 11 septembre**
- U9 – U7 = **dimanche 18 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)
- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire », afin de choisir la rubrique « Délégation du Roançais »

RAPPEL - ANNONCE IMPORTANTE À TOUS LES CLUBS

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) demande à la FFF de supprimer tous les numéros de téléphone à la fin de chaque saison.

Le District de la Loire, les bénévoles, les dirigeants des clubs ont besoin d'un minimum d'éléments pour communiquer.

- Nous nous apercevons que plusieurs informations clés n'apparaissent pas dans le profil de chaque club.

- Nous vous demandons de réagir au plus vite, sous peine de sanction financière.

- **Le correspondant du club, habilité à utiliser FOOTCLUBS doit procéder à la MAJ des coordonnées téléphoniques**, des principaux dirigeants, (président, éducateurs, correspondant,) et doit **IMPERATIVEMENT, vérifier, corriger, compléter, modifier**, au moins les numéros de téléphone, sans émettre d'erreur lors de la saisie, si possible.

- **L'indicateur « diffusion » se positionne à « DIFFUSABLE »**

Cette opération se renouvelle chaque année, en début de saison.



PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

APPEL RÉGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

Réunion du 27 Juin 2022

CONVOCAZION DE LA COMMISSION D'APPEL

Objet : Appel du club de RIC.MONTCEL

Référence du match : sans objet.

Rappel des sanctions prises à l'encontre du club requérant

- Match perdu par forfait avec 1 à RIC MONTCEL 1 ET 2 selon l'application du règlement du District de la Loire, article 23.3.1 et 23.3.2

Nous avons l'honneur de vous informer que l'appel précité sera examiné par la Commission d'Appel du District de la Loire

Le lundi 04 juillet 2022 à 18H00

Au siège du District de la Loire 2 rue de l'artisanat
42270 SAINT PRIEST EN JAREZ

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F, notamment de l'article 3.4.2.1.

Sont convoqués :

Monsieur MONDON Président S/C du club de : RIC. MONTCEL

Veillez noter que le délai de convocation a été réduit conformément aux dispositions de l'article 3.4.2.1 du Règlement disciplinaire.*

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F. accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat du DISTRICT DE LA LOIRE (04/77/92/28/70)

Nous vous informons également que :

- Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tôt avant l'audition, étant entendu que le Président de l'organe disciplinaire d'appel se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives :

- Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du DISTRICT DE LA LOIRE.

- Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon Espace F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence) :

- Conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile ainsi que les frais inhérents à la procédure d'appel seront imputés au club appelant dont la responsabilité, et/ou celle d'un de ses licenciés, est reconnue, même partiellement :

- Vous pouvez être assisté d'un interprète de votre choix à vos frais ou d'un interprète choisi par l'instance concernée aux frais de celle-ci, dans le cas où il ne parle pas ou ne comprend pas suffisamment la langue française :

-L'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de la Loire donne compétence à la Commission d'Appel du District de la Loire, pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont volontairement pas été sanctionnés en première instance.**

* uniquement en cas d'urgence

**uniquement en cas d'appel du Comité de Direction.



STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

Réunion du 27 Juin 2022

Président : M. FOREST Jean-Louis

Secrétaire : M. MAZOYON Maurice

Représentant des clubs : M. MAGNIN André

Représentant du Comité Directeur : M. VIDRY Francis

Représentant de la Commission des Arbitres : Mme AZNAR Denise et M. LIGOUT Jean-Claude

Membres : MM. ARTAUD Pascal et FERRAND Frédéric

CLUBS EN INFRACTION au 30 juin 2022

<u>Ni-veau</u>	Clubs	N° Club	Arbitre (s) Manquant (s)	Infraction	MUTES en MOINS pour la saison 2022 - 2023
D1	Pays de Coise	563727	2	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D1	Olympique du Montcel	537227	2	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D1	Forez Donzy	551082	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D3	Briennon	518059	1	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2022 - 2023
D3	Jonzieux	504838	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D3	Noirétable	504768	1	3 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2022 - 2023
D3	Roanne Mayotte	550398	1	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2022 - 2023
D3	St Denis de Cabanne	528350	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D3	Se Co La Rivière	580450	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D3	Rhins Trambouze	549919	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	Cezay	536283	1	5 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2022 - 2023
D4	Monts du Forez	580991	1	5 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2022 - 2023
D4	Changy	526335	1	5 ^{ème} année	Interdit de mutés : saison 2022 - 2023
D4	Charlieu	504233	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	Génilac	539657	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	Ouches	538613	1	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2022 - 2023
D4	St Jean Bonnefonds	516407	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	SC Pirailon St Julien Molin Molette	532969	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	St Marcellin en Forez	520060	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	St Romain les Atheux	521800	1	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	Olympique du Forez	560271	1	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés : saison 2022 - 2023



Ni-veau	Clubs	N° Club	Arbitre (s) Manquant (s)	Infraction	MUTES en MOINS pour la saison 2022 - 2023
D2	Fc Bourguisan	524469	1	1 ^{ère} année	M. EL MECHTI Khalid n'ayant pas arbitrer 18 rencontres. Amende 50 € Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D2	As Aveizieux	517651	1	1 ^{ère} année	M. MOULEYRE Benjamin n'ayant pas arbitrer 18 rencontres. Amende 50 € Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023
D4	St Anthème	515713	1	1 ^{ère} année	M. CHAPET Frédéric n'ayant pas arbitrer 18 rencontres. Amende 50 € Moins 2 mutés : saison 2022 - 2023

COURRIERS RECUS

- de SORBIERS LA TALAUDIÈRE : accord pour 2 mutés supplémentaires, saison 2022 - 2023
- de GOAL FOOT : accord pour 1 muté supplémentaire, saison 2022- 2023
- de M. ACAR Eray : accord pour représenter un nouveau club. En accord avec le club de Ouches, ce dernier pourra le représenter à compter du 1^{er} mars 2023, et le club de Ouches pourra bénéficier à nouveau de « 6 mutés » à partir de la saison 2023 - 2024.
- de SAVIGNEUX MONTBRISON : accord pour que M. TCHOUANTE Charles vous représente, saison 2021 - 2022
- de M. BELLAVIA Vincent : vous représentiez le club de HAUTES CHAUMES pour la saison 2020 - 2021 : de ce fait, vous ne pouvez pas représenter le club de ST MARCELLIN avant la saison 2023 – 2024.
- de FOREZ DONZY : si votre nouvel arbitre est apte à prendre un club au statut de l'arbitrage, vous pouvez d'ores et déjà faire sa demande de licence. Il sera officiellement représentatif de votre club à compter du 1^{er} mars 2023 et vous pourrez avoir de nouveau « 6 mutés » à partir de la saison 2023 - 2024.

PÔLE SPORTIF

Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 27 Juin 2022

Président : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

Présents : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

NOTES IMPORTANTES AUX CLUBS - ENGAGEMENTS 2022 / 2023

Afin de préparer la saison prochaine, les clubs doivent dès à présent s'engager pour le championnat senior sur Foot Club, pour la saison 2022/2023.

La date limite pour les équipes de D1, D2 et D3 est fixée **au 17 juillet 2022 minuit**.

La date limite pour les équipes de D4 et D5 est fixée **au 31 juillet 2022 minuit**.

Coupes :

Les équipes désirant s'engager en Coupe de la Loire seniors sont priés de s'engager directement sans passer par un pré-engagement.

La date limite est fixée **au 17 juillet 2022 minuit**.

Seul les clubs engagés en Coupe de la Loire peuvent participer à la coupe Valeyre / Léger.



COURRIER RECU

AS SAVIGNEUX MONTBRISON: concerne votre mail du 20 juin 2022. Lu et noté.
LAURA FOOT LIGUE : concerne votre mail du mercredi 22 juin 2022. Merci pour les informations.
AS PORTUGAIS. STE : concerne votre mail du 25 juin 2022. Lu et noté
A.S. ST FERREOL GAMPILLE : concerne votre mail du 27 juin 2022. Lu et noté.
AS CHAMBEON MAGNEUX : concerne votre mail du 27 juin 2022. Lu et noté.
HAUT PILAT INTERFOOT : concerne votre mail du 27 juin 2022. Transmis à la commission des terrains.
ECOTAY MOINGT : concerne votre mail du 22 juin 2022. Lu et noté

MONTEES ET DESCENTES MONTEES SAISON 2021 - 2022

Montée de D1 en R3 : Roche St Genest 2 - St Paul en Jarez 1 - ASA Chambon Feugerolles 1
Montée de D2 en D1 : Champdieu Marcilly 1 - Cellieu 1 - St Christo Marcenod 1 - L'Homme 1
Montée de D3 en D2 : OL Est Roannais1 - Goal Foot 1 - Haut Pilat 1 - Savigneux Montbrison 2 - Bussières 1 - Lignon FC 1 - CO La Rivière 1 - St Paul en Jarez 2
Montée de D4 en D3 : Montagny 1 - Moulin Chérier 1 - Ecotay/Moingt 2 - St Martin la Sauveté 1 - OL Est Roannais 2 - Lignon FC 2 - Feurs 3 - Cleppé Poncins 1 - L'Homme 2 - St Ferréol 1 - St Christo Marcenod 2 - St Marcellin 1
Montée de D5 en D4 : Bellette 1 - Roanne Matel 1 - Cours AS 1 - St Victor/Rhins 1 - Crèmeaux 2 - St Martin la Sauveté 2 - Bellegarde 1 - St Victor/Loire 1 - Andrézieux 3 - Portugais St Etienne 1 - St romain le Puy 2 - Savigneux Montbrison 3

DESCENTES SAISON 2021 - 2022

Descente de R 3 en D 1 : La Fouillouse 1 - Rive de Gier 1 - FC St Etienne 1 - Roanne Foot 2 - Sorbiers la Talaudière 1 - Anzieux1
Descente de D 1 en D 2 : Dervaux Chambon Feugerolles 1 - Veauche 2 - St Galmier Chamboeuf 2 - Côte Chaude 2 - Com-melle 1 - Chateauneuf 1 - Ric Montcel 1 - Roanne FC 1 (interdit d'engagement 2022/2023)
Descente de D 2 en D 3 : Firminy 2 - Sorbiers la Talaudière 2 - Villars 2 - Avezieux1 - Sud Forézienne 1 - St Joseph St Mar-tin 1 - St Chamond 2 - Sury Comtal 1 - Villerest 1 - Pouilly les Nonains 1 - Roanne Portugais 1 - Ric Montrambert 1
Descente de D 3 en D 4 : Noirétable 1 - Coutouvre 1 - Finerbal 1 - Roanne Mayollet 1 - Filerin US 1 - Roanne Mayotte 1 - Val d'Aix 1 - Couzan 1 - Doizieux 1 - Bord de Loire 1 - Jonzieux 1 - Feu Vert 1 - Roche St Genest 3 - Veauche 3 - St Cha-mond foot 3
Descente de D 4 en D 5 : Changy 1 - Roanne FC 2 (interdit d'engagement 2022/2023) - Mably 2 - Pouilly les Nonains 2 - Mont du Forez 1 - OL du Forez 1 - Toranche 2 - Couzan 2 - Pays Coise 3 - Doizieux 2 - Rive de Gier 2 - St Joseph St Martin 2

La présente parution est donnée sous réserve de modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir où des procédures en cours auprès des différentes commissions.

JEUNES
District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.87

Réunion du 27 Juin 2022

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Membres :
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Secrétaire Adjointe : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
Courrier : Michel RIBIER - 04 77 92 28 87
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Coupe Pitch : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19
U13 : Toufik OUAAMARI - 06 01 13 27 19
U18, U15 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U 7 : Georges FORTI : 07 86 52 11 34 (Vendredi après-midi)
U9 / U11 : Alain CERRUTTI : 06 79 86 98 88 (après 18h)
Jeunes Pousses : Thomas BESSON : 06 61 62 95 43

INFORMATIONS AUX CLUBS

IMPORTANT

Pour toute demande de modification de match (date, terrain, horaire), veuillez noter sur votre mail le numéro du match con-



cerné ainsi que le numéro du terrain, afin de faciliter la modification et en objet la catégorie concernée (U13 U15 U18 U7 U9 U11).

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

As Savigneux Montbrison : vœux Poule U18 D2, lu et noté.

INFORMATIONS U14, U15, U18, U16, U20

Information importante au niveau des mutations jeunes :

Suite la dernière AG fédérale de Nice, changement au niveau du nombre de mutés.

Article 160 Nombre de joueurs « Mutation »

1-C) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

U20

Seulement 7 équipes avaient manifesté le souhait de participer à un championnat U20 district. Après discussion avec le district Drôme-Ardèche, nous serons en mesure de faire un championnat interdistricts.

Les clubs intéressés peuvent le faire par mail au district.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Charles Boulogne pour le district de la Loire au 06 81 76 10 01

Philippe Aubert pour la Drôme-Ardèche au 06 80 92 81 87.

U18

Pour les engagements de la saison 2022/2023, la date limite pour les D1 et D2 est le 31 juillet 2022. Pour la D3, la date limite est le 31 août 2022.

Pour la saison 2022/2023, le champion montera en U20R2

Composition de la poule D1 (14) : St Chamond, O. St Etienne 2, Sorbiers la Talaudière, St Paul/Jarez, Cellieu, St Galmier/Chamboeuf, Firminy FCO, Feurs Forez/Donzy, L'Etrat la Tour 2, La Fouillouse, Veauche 2, Villars Commelle et E.S.S.O.R.

Par vice de forme réglementaire Villars se maintient en D1 et cette poule sera composée de 14 équipes. Il était prévu de ramener la D1 à 12 équipes pour la saison 2023/2024, en conséquence, à l'issue de cette saison, il y aura 6 descentes.

Composition D2 poule A (12) : Savigneux Montbrison 2, Chambon Dervaux, Ht Pilat, Pays de Coise, ABH, Ondaine, St Just St Rambert, St Christo, St Priest/Jarez, Sorbiers la Talaudière 2, Rive de Gier et La Rivière.

Demande de Savigneux Montbrison pour jouer en poule A. Naturellement St Romain le Puy repêché de la poule B retrouve sa place dans cette division.

Composition D2 poule B (12) : Goal Foot, Anzieux Foot, Montagne du Matin, Avenir Côte, Chambéon Magneux, St Romain le Puy, Riorges, Rhins Trambouze, Loire Sornin, Ecotay Moingt, Sury le Comtal et Roanne Parc.

U16

Cette nouvelle catégorie est illimitée au niveau des engagements.

La ou les poules seront choisies en fonction du critère défini par nos techniciens.

Le premier de la poule D1 montera en U18 R2

La date limite d'engagement est le 31 juillet 2022.

U15

Pour les engagements de la saison 2022/2023, la date limite pour les D1 et D2 est le 31 juillet 2022. Pour la D3, la date limite est le 31 août 2022.

Pour les U15 à 8, la date limite est le 10 septembre 2022.

Pour la saison 2022/2023, le champion montera en U16 R2 et conservera sa place en D1

Composition de la poule D1 (13) : Feurs Forez/Donzy 2, Roanne foot 2, St Paul/Jarez, Andrézieux 2, L'Etrat la Tour 2, Villars, Coteau Olympique, St Chamond, Ondaine, Rive de Gier, St Galmier/Chamboeuf, Ecotay Moingt et Sury le Comtal.



Composition D2 poule A (12) : O. St Etienne 2, Côte Chaude, Anzieux Foot, Firminy FCO 2, Ht Pilat, L'Etrat 3, St Charles, La Rivière, Cellieu, Ric O. Montcel, Montreynaud et St Christo.

Composition D2 poule B (12) : Bords de Loire, Veauche 2, Pays de Coise, Montagne du Matin, ABH, Chambéon Magneux, St Just St Rambert, Roanne Parc, Roche St Genest 2, St Marcellin, Lignon FC et Goal Foot.

U14

Pour rappel des montées/descentes

En temps normal, nous avons :
1 montée ligue U15

Le championnat pour la saison 2022/2023 est ouvert à toutes les équipes, si plus de 12 équipes inscrites, nous choisirons les clubs pour participer au championnat D1 suivant les critères établis par nos techniciens, par contre si moins de 10 inscriptions, nous ne ferons pas de championnat et la montée en U15 R2 sera reporté sur le championnat U15 D1

La date limite pour les inscriptions 2022/2023 est le 31 juillet 2022.

COUPES

Cette saison, tous les clubs ayant une équipe 1 en championnat seront automatiquement inscrits pour les coupes U15 et U18. Si un club ne désire pas s'engager, il faut soit envoyer un mail à la commission des jeunes, soit se désengager sur Footclub. **La date limite est le 31 août 2022.**

INFORMATIONS U7

La date limite des engagements en catégorie U7 est fixée au 18 Septembre 2022

JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 27 juin 2022

Responsable Commission : M. Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : MM. Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

COURRIER

Loire Sornin : demande pour intégrer la D2 en U15, si place disponible.

Roannais Foot 42 : demande pour intégrer le championnat U15 D2 avec l'équipe 2 des U14.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Pour la saison 2022/2023, tous les engagements sont disponibles sur « Footclubs »

Toutes les compétitions sont pré-engagées et les clubs doivent confirmer leurs choix sur « Footclubs », en indiquant l'accord ou le refus.

En cas de refus et de désistement, merci de nous le faire savoir par le mail officiel de votre club.

Quelle que soit la catégorie et l'équipe, les clubs devront ajouter leurs desiderata (jumelages, alternances et terrains) directement dans « Footclubs ». Aucune information par courriel ne sera prise en compte.

Vos engagements sur « Footclubs » doivent être effectués avant les dates limites ci-dessous :

- U18 D2 / U15 D2 = **dimanche 31 juillet**

- U18 D3 – U15 D3 = **mercredi 31 août**

- U13 – U11 = **dimanche 11 septembre**

- U9 – U7 = **dimanche 18 septembre**

Pour engager une ou des équipes supplémentaires

- Cliquer sur l'icône « engager une équipe » (en bas à droite)

- N'oublier pas ensuite de cliquer sur l'icône situé à côté de « District de la Loire », afin de choisir la rubrique « Délégation du Roannais »



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°45 DU SAMEDI 02/07/2022

FOOT LOISIR

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Réunion du 27 juin 2022

Responsable : M. Bernard THIVEND 06 81 48 05 03

Membres : Mme. Monique BOURRAT - M. Roger BOURRAT

FINALES DES COUPES DE L'AMITIE ET DALFORT

Suite à l'arrêté municipal pris par la ville de Roanne pour canicule, les finales des coupes de l'AMITIE et DALFORT n'ont pu se dérouler le 18 juin dernier. Le club organisateur de Roanne Mayollet, ainsi que les clubs concernés (Parigny St Cyr, St Denis de Cabanne, Mably ACL et Roannais Foot 42), ont accepté qu'elles soient décalées au dimanche 26 juin sur le terrain synthétique de Roanne Malleval. Nous tenions à les remercier très sincèrement.

Le club organisateur de **ROANNE MAYOLLET**, malgré ce contretemps, a parfaitement orchestré cette manifestation. Il a réservé un excellent accueil aux participants et a offert des bonnes conditions de jeu. De plus, les rencontres ont été jouées dans un excellent état d'esprit, à l'image de ce que doit-être le Foot Loisir.

Coupe de l'Amitié : Mably 0 **Roannais Foot 42** 1

Coupe Dalfort : Parigny St Cyr 2 **St Denis de Cabanne** 2 (3 tirs au but à 4)

REUNION FOOT LOISIR

Des modifications importantes du règlement doivent s'opérer la saison prochaine au niveau du Foot Loisir. Les clubs auront à se positionner entre un championnat critérium ou un challenge loisir.

Afin de préparer la saison prochaine, nous convions tous les clubs de la Délégation du Roannais souhaitant engager une équipe dans l'une ou l'autre des formules proposées à participer à une réunion d'informations. Elle aura lieu :

Le lundi 4 juillet à 19h, au siège de la Délégation du Roannais de Football

FUTSAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

Réunion du 27 Juin 2022

Président : Patrick GADEYNE 09 75 66 26 33 - 06 73 40 75 82

Membre Saint-Etienne : Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

Membres Roanne : Jean- Marc ALLEGRE 06 63 57 93 94

Jean- Luc AUGEREAU 06 65 24 14 40

Jean-Louis MICHEL 06 79 04 61 39

INFORMATIONS

L'ensemble de la Commission son Président et ses Membres souhaitent aux clubs dirigeants et joueurs de Bonnes Vacances à tous.

ENGAGEMENTS POUR LA SAISON 2022 – 2023 CHAMPIONNAT ET COUPES

Les engagements pour le championnat doivent se valider obligatoirement **par Foot clubs jusqu'au Vendredi 16 Septembre 2022**. Pour les nouveaux clubs qui veulent incorporer le Championnat Futsal, il est obligatoire d'avoir un gymnase à disposition dans la ville ou la commune où le club est affilié. Début du Championnat Semaine 41 ou 42 Mois d'Octobre 2022. Merci de vous inscrire le plus rapidement possible, ne pas attendre les derniers jours. Les rencontres se dérouleront en semaine comme pour les autres saisons.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°45 DU SAMEDI 02/07/2022

Les engagements pour la Coupe inscription **jusqu'au vendredi 25 Novembre 2022**. La Coupe Futsal se déroule toujours au mois de Janvier (2023) et finale mois de Février.

FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

Réunion du 27/06/2022

Présidente Yvonne Argaud 06 21 43 70 44
Secrétaire Chantal Degoulange 06 07 89 27 80
Responsables championnats et coupes
Yvonne Argaud 06 21 43 70 44

COURRIERS

Ville de Saint Etienne : planning des stades, lu et noté
GJ ABC Football : feuille de match, lu et noté.

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT

Merci de noter les dates limites d'engagement pour les catégories féminines :
Séniors à 11 et à 8 championnats et coupes : vendredi 15 juillet 2022.
U13F - U15F - U18F championnats et coupes : vendredi 9 septembre 2022.

ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV CDA du 27 Juin 2022

Président : Pascal REBAUD Tél : 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tel : 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean-Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Vérifications rapports : Yassin AMCHACHTI : 06-17-01-97-54
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

**RAPPEL N'OUBLIER PAS DE FAIRE LE RETOUR
DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF D'ARBITRE
POUR LE 15 JUILLET 2022**

**RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF
ARBITRES ET OBSERVATEURS SAISON 2022/2023**

Nous vous informons que les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).



Nous attirons votre attention, le dossier médical arbitre (DMA) est souvent source de dossier incomplet par manque de vigilance dans la lecture des consignes inhérentes à ce point. Le lien d'une note explicative est également disponible avec les documents du dossier administratif afin de vous faciliter les démarches.

RAPPEL DERNIER DELAI POUR REpondre AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR LE 15 JUILLET

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET OBSERVATEURS SAISON 2022/2023

Nous vous informons que le questionnaire annuel est en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

Bien veiller à la date limite de retour **fixée au vendredi 15 juillet 2022, dernier délai**. Passée cette date le lien ne sera plus actif.

INFORMATION - ASSEMBLEE GENERALE

Nous informons tous les arbitres du Nord et du Sud (jeunes et séniors) que la traditionnelle Assemblée Générale se déroulera :

le SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022

Au complexe sportif des Bullieux à Andrézieux

Les horaires vous seront communiqués ultérieurement, mais on retrouve une forme connue par le passé (avant restriction) où les arbitres du Nord et du Sud se retrouvent sur la journée complète avec tests physiques et Assemblée Générale. La présence est obligatoire suivant les modalités du Règlement Intérieur de la CDA.

CONVOCAION ARBITRE

M. Borazanoglu Sakir : Vous êtes convoqués **le Lundi 4 Juillet 2022 au District de la Loire à 19h**, pour affaire vous concernant.

COURRIERS RECUS

M. Cardoso Georges : Lu noté.

LISTE DES PERSONNES QUI ONT REpondU EN LIGNE AU QUESTIONNAIRE 2022/2023

Veillez trouver le listing des personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne, celui-ci sera réactualisé tous les LUNDIS sur le PV.

CHALMANDRIER JEREMY ; DIALLO AMADOU ; ELISO MATHIS ; BEN HAFSSIA ROCHDI ; GUILLOTLOU ; LOISY SYLVAIN ; LAIDOUNI ABDELKADER ; RUBAT GUY ; KHELLIMOHAMED ; AITSY JAMAA ; MEGHARI MELINDA ; SLAIMI NADER ; LEBLANC RAPHAEL ; BENMESSAOU MUSTAPHA ; DOSNON DANIEL ; BONIFACE FREDERIC ; CORSO CLEMENT ; BENSALI ALI ; COLLANGE JORDAN ; LEKHAL AMIN ; FOUBERT SIMON ; KOCOZ LOKMAN ; AGBIAZIZ ; ALBARRACI YVES ; ANGUAL FRANCK ; CHARROIN HUGO ; ASMA KAIS ; PERRET JEAN MARC ; BERNE JEAN PIERRE ; NOURY ABDELKRIM ; TERRAT GERARD ; LHENRY PIERRE ; GRESS THIERRY ; D'ANGELO GERARD ; FERRAND JEROME ; SAVSET SEFER ; RAROUDJIT MADJID ; BELLAVIA VINCENT ; CROCE JOHAN ; TOURNEUX JEROME ; JOLY ROLAND ; DECITRE SEBASTIEN ; BENCHIKH RACIM ; AUCLAIR MATHIS ; YAGOUBI RYAD ; MOHAMED NADIR ; COSTA LIONEL ; CHAVANY EMMANUEL ; DURAND FREDERIC ; DURAND NATHAN ; BENADA ABDELGHANI ; DIAS CHRISTOPHER ; MICOL GHISLAIN ; CHAPET FREDERIC ; KHODJA KAMAL ; MARY CEDRIC ; BENALLA HICHAM ; MIRABEL ALEXIS ; OZEL ABDULKADIR ; MARCONNET JEAN ; VATAN BORIS ; GEORGES HUGO ; TAGHANIMET AHMED ; SAHTOUT TAREK ; NEHAR YUCEF ; ARAUJO EVAN ; DRAME MOUSSA ; RECORBET ELYAS ; HASSOUN TAOUFIK ; CORNET JEAN MICHEL ; BENLHASSEN MEHDI ; TAGAND FABRICE ; MEZOuari FARES ; PEREY JEROME ; ROCHE RENAUD ; PARISEL FABRICE ; BEZZAH AISSA ; SERINO ALEXANDRE ; DAOUDI HAMID ; DOUSS HOSSEM ; BOUIMA ABDELKADER ; MAUSSIER ARNAUD ; AGULLO CHRISTOPHE ; CETIN AYTEKIN ; MECHERI ABDELNOR.



ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 27 juin 2022

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors et Foot Loisir : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Roland THETIER

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2022 - 2023

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le vendredi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais, pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.
En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.
Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET OBSERVATEURS SAISON 2022 - 2023

Le questionnaire annuel est en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).
Bien veiller à la date limite de retour fixée au **vendredi 15 juillet, dernier délai**. Passée cette date, le lien ne sera plus actif.

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :
samedi 10 septembre 2022
Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon
Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

INDISPONIBILITE

M. VAS TORRES Simon : du 31 juillet au 18 septembre

AVIS AUX ARBITRES

M. BE Dayadji est distrait de toutes désignations, jusqu'à réception de son rapport lors du match de D3 A, Lignon – Toranche.

INFO IMPORTANTE ARBITRES

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres majeurs) qu'ils doivent **fournir OBLIGATOIREMENT une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).
Nous allons bientôt arriver à échéance de ce délai (30 juin 2022)



A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais. Sachez que passé le **déla**i du **30 juin 2022**, en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club), tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen. La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point, et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison. **RAPPEL** : l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre, sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fournie, vous n'êtes pas concerné par ce message

PAS D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE POUR LES JEUNES ARBITRES **MINEURS**

Attention de ne pas confondre électrocardiogramme et échographie cardiaque, ce sont deux examens différents.

Doivent fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2022, au plus tard :

MM. ABBACI M, CHEVALIER L, DEMIREL M., MATOUSSI M, SYLVESTRE R, SABALY M, FEDALA M, RIVOAL Y.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV SCJA du 27 Juin 2022

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

**RAPPEL N'OUBLIER PAS DE FAIRE LE RETOUR
DE VOTRE DOSSIER ADMINISTRATIF D'ARBITRE
POUR LE 15 JUILLET 2022**

RENOUVELLEMENT DOSSIER ADMINISTRATIF JEUNES ARBITRES

Nous vous informons que les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

Nous attirons votre attention, le dossier médical arbitre (DMA) est souvent source de dossier incomplet par manque de vigilance dans la lecture des signes inhérentes à ce point.

Le lien d'une note explicative est également disponible avec les documents du dossier administratif afin de vous faciliter les démarches.

**RAPPEL DERNIER DELAI POUR REPONDRE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE
POUR LE 15 JUILLET 2022**

QUESTIONNAIRE ANNUEL JEUNES ARBITRES

Nous vous informons que le questionnaire annuel est en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

Bien veiller à la date limite de retour fixée **au vendredi 15 juillet 2022, dernier délai**. Passée cette date le lien ne sera plus actif.

**LISTE DES PERSONNES QUI ONT REPONDU EN LIGNE
AU QUESTIONNAIRE 2022/2023**

Veillez trouver le listing des personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne, celui-ci sera réactualisé tous les LUNDIS sur le PV.



CHALMANDRIER JEREMY ; DIALLO AMADOU ; ELISO MATHIS ; BEN HAFSSIA ROCHDI ; GUILLOTLOU ; LOISY SYLVAIN ; LAIDOUNI ABDELKADER ; RUBAT GUY ; KHELLIMOHAMED ; AITSY JAMAA ; MEGHARI MELINDA ; SLAIMI NADER ; LEBLANC RAPHAEL ; BENMESSAOUD MUSTAPHA ; DOSNON DANIEL ; BONIFACE FREDERIC ; CORSO CLEMENT ; BENSAFI ALI ; COLLANGE JORDAN ; LEKHAL AMIN ; FOUBERT SIMON ; KOCALOKMAN ; AGBIAZIZ ; ALBARRACI YVES ; ANGUAL FRANCK ; CHARROIN HUGO ; ASMA KAIS ; PERRET JEAN MARC ; BERNE JEAN PIERRE ; NOURY ABDELKRIM ; TERRAT GERARD ; LHENRY PIERRE ; GRESS THIERRY ; D'ANGELO GERARD ; FERRAND JEROME ; SAVSET SEFER ; RAROUDJIT MADJID ; BELLEVIA VINCENT ; CROCE JOHAN ; TOURNEUX JEROME ; JOLY ROLAND ; DECITRE SEBASTIEN ; BENCHIKH RACIM ; AUCLAIR MATHIS. YAGOUBI RYAD ; MOHAMED NADIR ; COSTA LIONEL ; CHAVANY EMMANUEL ; DURAND FREDERIC ; DURAND NATHAN ; BENADA ABDELGHANI ; DIAS CHRISTOPHER ; MICOL GHISLAIN ; CHAPET FREDERIC ; KHODJA KAMAL ; MARY CEDRIC ; BENALLA HICHAM ; MIRABEL ALEXIS ; OZEL ABDULKADIR ; MARCONNET JEAN ; VATAN BORIS ; GEORGES HUGO ; TAGHANIMET AHMED ; SAHTOUT TAREK ; NEHAR YUCEF ; ARAUJO EVAN ; DRAME MOUSSA ; RECORBET ELYAS ; HASSOUN TAOUFIK ; CORNET JEAN MICHEL ; BENLHASSEN MEHDI ; TAGAND FABRICE ; MEZOUBARI FARES ; PEREY JEROME ; ROCHE RENAUD ; PARISEL FABRICE ; BEZZAH AISSA ; SERINO ALEXANDRE ; DAUDI HAMID ; DOUSS HOSSEM ; BOUIMA ABDELKADER ; MAUSSIER ARNAUD ; AGULLO CHRISTOPHE ; CETIN AYTEKIN ; MECHERI ABDELNOR.

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 27 juin mai 2022

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET OBSERVATEURS SAISON 2022 - 2023

Les documents relatifs au renouvellement du dossier administratif sont en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

L'ensemble des documents doit impérativement être envoyé en une seule fois, pour le vendredi 15 juillet, dernier délai, à la Délégation du Roannais, pour les arbitres roannais.

Attention, comme cela vous a été annoncé depuis longtemps, avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque. A fournir une seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou seniors). Si vous l'avez déjà fourni, vous n'avez pas à la fournir de nouveau.

Toute désignation ne sera possible qu'après réception du dossier complet.

En outre, il faudra obligatoirement avoir renouvelé votre licence pour pouvoir être désigné sur un match.

Prenez contact avec votre club d'appartenance le plus rapidement possible.

QUESTIONNAIRE ANNUEL ARBITRES ET OBSERVATEURS SAISON 2022 - 2023

Le questionnaire annuel est en ligne sur le site du District de la Loire (page d'accueil ou rubrique arbitrage / actualité).

Bien veiller à la date limite de retour fixée au **vendredi 15 juillet, dernier délai**. Passée cette date, le lien ne sera plus actif.

DATE A RETENIR

Nous vous informons que l'**Assemblée Générale des arbitres** est programmée le :

samedi 10 septembre 2022

Complexe sportif des Bullieux, à Andrézieux-Bouthéon

Prévoir la journée complète.

Nous vous rappelons que votre présence est **obligatoire**.

INFO IMPORTANTE JEUNES ARBITRES MAJEURS

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres majeurs) qu'ils doivent **fournir OBLIGATOIREMENT une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à échéance de ce délai (30 juin 2022)



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2021 / 2022**

PV N°45 DU SAMEDI 02/07/2022

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.

Sachez que passé le **déla**i du **30 juin 2022**, en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club), tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point, et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL : l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre, sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fournie, vous n'êtes pas concerné par ce message

PAS D'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE POUR LES JEUNES ARBITRES **MINEURS**

Attention de ne pas confondre électrocardiogramme et échographie cardiaque, ce sont deux examens différents.

Doivent fournir une échographie cardiaque pour le 30 juin 2022, au plus tard :

MM. ACAR Eray - ACAR Melih - BARRIERE Louis - COLLANGES Thibault - DIEUX Jason - GOZUDOK Semih - KHEBAL Ryad - KOCAK Abdulsamed - PRUNET Gaspard - PETIBOUT Emilien



LOIRE HAUTE-LOIRE



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

AMENDES



Club :	508408	ANDREZIEUX-BOUTHEON F. C.					
Dossier :	20295446	du	21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	20	Amende :	Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club :	517651	A.S. D'AVEZIEUX					
Dossier :	20299544	du	28/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	48	Amende :	Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		50,00€

Club :	560434	LIGNON FOOTBALL CLUB					
Dossier :	20295452	du	21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	01	Amende :	Feuille De Match Incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club :	524469	F.C. BOURGUISAN					
Dossier :	20299543	du	28/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	48	Amende :	Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		50,00€

Club :	509599	U.S. FEURS					
Dossier :	20295454	du	21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	20	Amende :	Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club :	548273	O. C. L'ONDAINE					
Dossier :	20299306	du	28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique	Poule A	23421796	28/05/2022	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	62	Amende:	frais de dossier audition discipline 2 clu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		20,00€
Dossier :	20299309	du	28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique	Poule A	23421796	28/05/2022	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	68	Rapport	Manquant demandé par la CDD	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		20,00€
Dossier :	20299310	du	28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique	Poule A	23421796	28/05/2022	
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	64	Mauvais	Comportement de l'Equipe	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		80,00€

Club :	563727	AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE					
Dossier :	20295465	du	21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL						
Décision :	20	Amende :	Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club :	517279	U.S. L'HORME			
Dossier :	20295456	du	21/06/2022		

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	01	Amende : Feuille De Match Incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club :	516403	S.C. GRAND CROIX LORETTE
Dossier :	20295455	du 21/06/2022

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	20	Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club :	564205	SORBIERS LA TALAUDIÈRE FOOTBALL
Dossier :	20295447	du 21/06/2022

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	021	Amende: Licences Manquantes n°4	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		4,00€

Club :	534257	A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUG.			
Dossier :	20299296	du 28/06/2022 District 3/ Phase Unique	Poule C	23645628	01/05/2022

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€

Dossier :	20299297	du 28/06/2022 District 3/ Phase Unique	Poule C	23645628	01/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL				

Décision :	46	Amende : Absence A Audition	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		90,00€

Dossier :	20299300	du 28/06/2022 District 3/ Phase Unique	Poule C	23645628	01/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL				

Décision :	72	Frais d'instruction	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		100,00€

Dossier :	20299302	du 28/06/2022 District 3/ Phase Unique	Poule C	23645628	01/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL				

Décision :	68	Rapport Manquant demandé par la CDD	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€

Club :	547447	GRPE S. DERVAUX CHAMBON FEUGEROL
Dossier :	20295463	du 21/06/2022

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	20	Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Dossier :	20299313	du 28/06/2022 U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	23421642	07/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL				

Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€

Dossier :	20299314	du 28/06/2022 U18 D1/ Phase Unique	Poule Unique	23421642	07/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL				

Décision :	68	Rapport Manquant demandé par la CDD	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		20,00€

Club :	500153	A.C. RIPAGERIEN RIVE DE GIER
Dossier :	20295460	du 21/06/2022

Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	20	Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club :	545881	A.S. DU PARC D/SP.				
Dossier :	20295481	du 21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	72	Frais d'instruction	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		100,00€

Club :	546805	F. C. ROANNE				
Dossier :	20299591	du 28/06/2022	District 1/ Phase Unique	Poule Unique	23410275	27/03/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	52	Amende : Frais De Deplacement Arbitre	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		42,50€
Dossier :	20299592	du 28/06/2022	District 1/ Phase Unique	Poule Unique	23410275	27/03/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	53	Non paiement arbitre	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		30,00€

Club :	550799	ENT.S. HAUT FOREZ				
Dossier :	20295449	du 21/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	021	Amende: Licences Manquantes n°4	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		4,00€
Dossier :	20299312	du 28/06/2022	District 4/ Phase Unique	Poule F	23421039	15/05/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€

Club :	515713	C.S. ST ANTHEMOIS				
Dossier :	20299304	du 28/06/2022	District 4/ Phase Unique	Poule D	23420816	05/06/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€
Dossier :	20299545	du 28/06/2022				
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	48	Amende : Infraction Au Statut De L'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		50,00€

Club :	525870	ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD				
Dossier :	20299311	du 28/06/2022	District 2/ Phase Unique	Poule B	23410705	05/06/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€

Club :	500430	COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE				
Dossier :	20299315	du 28/06/2022	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	23421765	30/04/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	61	Amende Frais de dossier discipline 1 club	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		40,00€
Dossier :	20299317	du 28/06/2022	U18 D2/ Phase Unique	Poule A	23421765	30/04/2022
Personne :	S.G - SECRETARIAT GENERAL					
Décision :	68	Rapport Manquant demandé par la CDD	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			27/06/2022	27/06/2022		20,00€

Club :	504383	O. ST ETIENNE				
---------------	---------------	----------------------	--	--	--	--

Dossier : 20295459 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	021 Amende: Licences Manquantes n°4	27/06/2022	27/06/2022		4,00€

Club : 518872 ST ETIENNE U.C. TERRENOIRE

Dossier : 20295457 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	01 Amende : Feuille De Match Incomplete	27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club : 521798 F.C. ST ETIENNE

Dossier : 20295448 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	01 Amende : Feuille De Match Incomplete	27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Dossier : 20295451 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	01 Amende : Feuille De Match Incomplete	27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club : 524602 AVT G. ST ETIENNE

Dossier : 20295458 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	021 Amende: Licences Manquantes n°4	27/06/2022	27/06/2022		4,00€

Club : 563864 OLYMPIQUE DE TERRENOIRE

Dossier : 20295462 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20 Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club : 549920 HAUT PILAT INTERFOOT

Dossier : 20295464 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20 Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club : 523656 A.S. ST JUST ST RAMBERT

Dossier : 20299305 du 28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique Poule A 23421796 28/05/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	62 Amende: frais de dossier audition discipline 2 clu	27/06/2022	27/06/2022		20,00€

Dossier : 20299307 du 28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique Poule A 23421796 28/05/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	44 Amende : Mauvais Comportement De Ses Supporters	27/06/2022	27/06/2022		80,00€

Dossier : 20299308 du 28/06/2022 U18 D2/ Phase Unique Poule A 23421796 28/05/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	64 Mauvais Comportement de l'Equipe	27/06/2022	27/06/2022		80,00€

Club : 529727 F.C. ST PAUL EN JAREZ

Dossier : 20295445 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Club : 552529 F. C. DES BOIS NOIRS

Dossier : 20295453 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	02	Amende : Licence Manquante	27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club : 540488 TARTARAS F. C.

Dossier : 20295461 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	01	Amende : Feuille De Match Incomplete	27/06/2022	27/06/2022		2,00€

Club : 527379 U.S. VILLARS

Dossier : 20295450 du 21/06/2022

Personne : S.G - SECRETARIAT GENERAL

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Amende : Retard Retour Feuille De Match et de plat	27/06/2022	27/06/2022		10,00€

Total Général : 1 262,50€



RESULTATS

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BOISSONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1083
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services

LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païse
RESTAURANT

Pasquier
brioches

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE
AU BUREAU *comme à la maison*

alpha bureau
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 / Phase Unique	Poule Unique	1
----------------------------------	---------------------	----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
23410348	50120.2	12/06/2022	Se Cotechaude 2 - Ric O Du Montcel 1	3 - F	(2)	12/06/2022 15:04	G

Coupe Loire U18 Feminines / Phase Unique	Poule Unique	708
---	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24523465	56134.1	19/06/2022	Andrezieux-Bout. Fc 1 - Montagnes Du Matin 1	14 - 0		19/06/2022 14:52	F

Coupe Loire Seniors / Phase 1	Poule Unique	29
--------------------------------------	---------------------	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24530934	56142.1	18/06/2022	Roannais Foot 42 1 - Chavanay A.S. 1	2 - 2	5 - 4	18/06/2022 21:20	F

Coupe Valeyre Leger / Coupe Valeyre Leger	Poule Unique	687
--	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24530939	56143.1	18/06/2022	Cremaux Cs 1 - Riorges F.C 1	0 - 2		18/06/2022 16:23	F

Coupe Feminines A 8 / Phase 1	Poule Unique	648
--------------------------------------	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24523460	56130.1	19/06/2022	Ecotay Moingt Us 1 - S.Romain/Athe 1	1 - 1	2 - 3	19/06/2022 21:16	F

Coupe De La Loire Feminines / Phase 1	Poule Unique	138
--	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24526954	56141.1	18/06/2022	Se Asse 2 - L'Etrat La Tour 1	5 - 1		18/06/2022 18:32	F

Cp Complementaire Féminine À 8 / Cp Compl À 8	Poule Unique	440
--	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24523459	56129.1	19/06/2022	S.Paul/Jarez 1 - Grand Croix 1	8 - 1		19/06/2022 17:20	F

Coupe Loire U15 Feminines / Phase Unique	Poule Unique	700
---	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24523462	56131.1	19/06/2022	Andrezieux-Bout. Fc 2 - Riorges F.C. 1	4 - 0		19/06/2022 12:27	F

Coupe De L'Amitie Criterium / Phase 1	Poule Unique	49
--	---------------------	-----------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24525372	56137.1	11/06/2022	Firm.Fayol Ga 5 - Etrat La Tour 5	0 - 2		14/06/2022 12:20	F



RESULTATS

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
BIBAR PONS
RD. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



B
BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier



LOIRE HAUTE-LOIRE



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA infra - FR 01 449 825 009 - APE 1399Z



koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *comme à la maison* www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



Coupe Amitie / Phase 1	Poule Unique	141
-------------------------------	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24530322	81774.1	26/06/2022	Mably Acl 1 - Roannais Foot 42 1	0 - 1		26/06/2022 19:01	F

Coupe Dalfort / Phase 1	Poule Unique	142
--------------------------------	---------------------	------------

Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
24530323	81775.1	26/06/2022	Parigny St Cyr 1 - S.Denis/Caban 1	2 - 2	3 - 4	26/06/2022 21:10	F